

ZÉR DÉCHET

EN CŒUR DU VAR

Je mets ma poubelle

AU RÉGIME !

CHAQUE ANNÉE, LES AGENTS DE PRÉVENTION ANALYSENT LE CONTENU DE PLUSIEURS SACS NOIRS. LE CONSTAT EST PRÉOCCUPANT : PLUS DE 80 % DU CONTENU POURRAIT ÊTRE VALORISÉ !

Où va mon sac poubelle après la collecte ?

Contrairement aux emballages, aux verres et aux cartons qui partent au centre de tri du Muy pour une seconde vie, **mon sac noir, lui, n'est ni ouvert ni trié.** Il est tout simplement écrasé avec les autres sacs d'ordures ménagères au centre d'enfouissement de Pierrefeu-du-Var.

Et si je donnais une seconde chance à tous ces déchets ?

Petit rappel pour faire le bon geste :

- tous les **emballages en plastique, métal, carton et papiers** : **bac jaune** (en vrac, sans sac),
- **restes alimentaires et épluchures** : **composteur,**

- **emballages en verre, grands cartons bruns et textiles** : **colonnes de tri dédiées,**

- **objets et matériaux** (bois, pots de peinture, électroménager, métaux, objets en plastique, végétaux...) : **déchèterie.**

Mon sac noir ne devrait contenir que **les déchets d'hygiène** (couches, protections, mouchoirs...), **les résidus ménagers** (poussières, balayures...) et **les litières** : il est tout petit !

► Pas d'épluchures dans mon sac !

Saviez-vous que lorsque je jette mes épluchures et restes de repas à la poubelle, **ils se retrouvent privés d'oxygène ?** Résultat : ils produisent **du méthane**, un gaz à effet de serre **80 fois plus puissant que le CO₂...**

Et pourtant, il y a une bien meilleure solution gratuite : **au composteur**, avec de l'oxygène, **mes biodéchets se transforment naturellement en compost**, un engrais **100 % naturel**, parfait pour nourrir mes plantes ou mon potager !



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°42 | MAI 2025 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANNICK SIMON | RÉDACTRICE EN CHEF : KATLYNE TRANI | MAQUETTE : DIRECTION DE LA COMMUNICATION | IMPRESSION : CARACTERE IMPRIMERIE | ISSN 2497-7392 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

42

Zoom sur le budget

VALORISATION DES DÉCHETS

(c) Cœur du Var



FONCTIONNEMENT

Les principales recettes

LA PRINCIPALE RECETTE EST LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM), TAXE PAYÉE PAR TOUT PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN SOUMIS À LA TAXE FONCIÈRE POUR GÉRER SES DÉCHETS MÉNAGERS.

BUDGET :
13 412 000 €

1. TEOM*	10 328 000 €
2. Résultats 2023	1 715 000 €
3. Vente de matériaux et soutien des éco-organismes	706 000 €
4. Subventions	549 500 €
5. Redevance des professionnels	90 000 €
6. Emplois aidés	25 000 €

Les principales dépenses



1. Collecte des ordures ménagères et des produits recyclables	3 440 000 €
2. Traitement des ordures ménagères résiduelles (transfert, traitement, TGAP**)	2 139 000 €
3. Frais généraux (dont intérêts d'emprunts et amortissements)	2 435 000 €
4. Déchèteries	1 775 000 €
5. Tri des produits recyclables	1 360 000 €
6. Virement pour soutenir la capacité d'investissement	1 680 000 €
7. Prévention et sensibilisation	485 000 €
8. Collecte des encombrants / Service renfort (livraison bac, nettoyage pied de colonne, etc.)	448 000 €

*TEOM = Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
**TGAP = Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Maintien du taux de TEOM à 15.5 % et amélioration de la qualité du service
Aucune augmentation du taux cette année malgré l'augmentation du traitement (notamment hausse de la TGAP) grâce à un travail d'optimisation des coûts de fonctionnement. Optimisation de la collecte, renforcement des actions de prévention, construction de la Ressourcerie et investissement dans une flotte de camions plus moderne, sont au programme cette année.

INVESTISSEMENT

Les principaux investissements

BUDGET :
4 626 000 €

1. Renouvellement de la flotte des véhicules et des colonnes de tri	1 683 000 €
2. Ressourcerie	1 711 000 €
3. Aménagement des déchèteries	490 000 €
4. Gestion des biodéchets	131 000 €
5. Remboursement de l'emprunt	350 000 €
6. Achat de terrain	261 000 €

Les actions de prévention : ensemble, réduisons nos déchets !
Chaque année, afin d'accompagner les habitants et les professionnels du territoire dans la réduction de leurs déchets, de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation sont menées :

- › Sensibilisation auprès des habitants
- › Compostage individuel
- › Compostage partagé
- › Restaurants et commerces engagés
- › Marché 0 déchet
- › Broyage des déchets verts
- › Réparation et réemploi
- › Écologie industrielle et territoriale
- › Actions incitatives innovantes



Infos + : 04 94 39 44 90 ou
info-dechets@coeurduvar.com



Le verre, un trésor

RECYCLABLE À L'INFINI !

TOUTES MES BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE
SONT 100% RECYCLABLES... ET À L'INFINI !
PAS D'HÉSITATION : PLACE AU TRI !

Le bon réflexe : je trie mon verre !

Je prends l'habitude de **séparer systématiquement mes emballages en verre** de ma poubelle d'ordures ménagères.

Direction l'une des **149 colonnes à verre** réparties sur tout le territoire :

- **Inutile de rincer !** Il suffit de bien vider les contenants avant de les déposer.
- Pas de vaisselle, pas de vitres ni de miroirs : **uniquement des emballages en verre !**
- Et les bouchons ou couvercles ? En plastique ou en métal, **ils vont dans le bac jaune**, en vrac avec les autres emballages.

Que devient mon verre une fois trié ?

1. Il est d'abord **stocké au Muy**, puis envoyé

dans un centre de traitement spécialisé.

2. Là, il est **trié, nettoyé et broyé** en petits morceaux appelé **calcin**.

3. Ce calcin est ensuite **fondue à haute température**, puis **soufflé dans des moules** pour redevenir... de nouveaux pots, bouteilles ou bocaux, de **la même qualité !**

Et ma vaisselle en verre ?

La **vaisselle, les plats ou verres à eau** ne vont pas dans la colonne à verre car ils ont une composition différente et fondent à une température incompatible avec celle des emballages en verre.

Mais pas de panique ! **S'ils sont encore en bon état, je peux les déposer à la déchèterie, dans le chalet du réemploi.** Une belle façon de leur offrir une seconde vie.

Je trouve la colonne à verre la plus proche de chez moi sur : letriacoeur.fr

COLLECTE DES DÉCHETS - JOURS FÉRIÉS 2025

- ▶ La collecte des déchets sera **assurée toute l'année**, y compris les jours fériés, à l'exception du **1^{er} mai 2025**.
- ▶ Les 4 déchèteries intercommunales (Flassans-sur-Issolle, Le Cannet-des-Maures, Pignans et Puget-Ville) seront **fermées les jours fériés** mais vous accueillent pendant les vendredis et samedis des « ponts » aux horaires habituels (8h30-11h45 et 13h30 à 16h45).

